

Interpellation de H. BENMRAH, Conseillère communale, relative aux heures de début et de fin de l'accueil des élèves en période de pandémie.

H. BENMRAH donne lecture du texte suivant :

H. BENMRAH geeft lezing van de volgende tekst :

Aux heures de début et de fin de cours, de nombreux parents s'agglutinent devant les portes des écoles. Cet état de fait n'est bien entendu pas idéal en période de pandémie.

Ne serait-il pas possible d'accorder une gratuité à la garderie, par exemple une demi-heure avant et une demi-heure après les cours ? Cette disposition permettrait d'étaler les flux d'entrées et de sorties et limiterait le regroupement des parents aux portes des écoles.

De plus, comment cela se fait-il que l'échevin de l'enseignement n'ait pas déjà revu l'organisation de ces sorties de classes, vu la situation critique dans laquelle nous sommes depuis quelques semaines.

D'avance je vous remercie de me faire part de votre positionnement à ce sujet.

G. BORDONARO :

Je voudrais simplement rejoindre la position de H. BENMRAH. En effet, il y a ici un problème similaire à celui de l'école « Le Tilleul ». On m'a rapporté que beaucoup de parents devaient venir entre 8h15 et 8h30. Même si les frais de garderie peuvent sembler faibles, pour beaucoup de familles cela reste un frein. C'est triste à dire mais c'est ainsi. C'est pour ça qu'ils ne peuvent pas venir avant 8h15. Je pense que la gratuité ce serait déjà une bonne mesure vu la situation décrite. Je voulais savoir si c'était possible.

Monsieur l'échevin WILMART donne lecture de la réponse suivante :

De heer schepen WILMART geeft lzeing van de volgende antwoord :

Pour votre parfaite information, en date du 24 août, une réunion a eu lieu entre les directions des différentes écoles et le pouvoir organisateur afin de préparer au mieux la rentrée scolaire. Différents thèmes ont été abordés, dont l'accueil des élèves en période de pandémie. Chaque école a revu son organisation des entrées et des sorties des élèves et ce afin de limiter les flux. Un plan a été réalisé au sein de chaque école. Les parents ont été avertis des nouveaux modes d'accès à leur établissement scolaire, entre autres les parents ne sont plus autorisés à rentrer dans des écoles depuis le 1er septembre. Pour les écoles n'ayant qu'une ou deux sorties, cela a pu être plus difficile. C'est pourquoi nous avons fait à deux reprises des avis de sensibilisation pour les parents afin qu'ils ne restent pas à discuter quand ils déposent ou viennent rechercher les enfants. L'information concernant les gestes barrières a été mise en place. De plus, des avis de rappels demandant de venir déposer les enfants à l'heure dite plutôt que d'arriver avec un quart d'heure d'avance ont également été distribués à ceux-ci. Les garderies sont organisées et les parents qui en ressentent le besoin peuvent y déposer leurs enfants. Le tarif de la garderie prix plein ou « BIM » est très bas et n'a pas été augmenté depuis plusieurs années. Je pense que ça fait même plus de 12 ans, enfin, certainement plus de 10 ans.

Ainsi, vous avez la parfaite information. Les parents qui souhaitent même y mettre leurs enfants pour un temps réduit peuvent y recourir sans problème. Néanmoins, il faut être attentif à ne pas déplacer le problème des afflux de personnes au niveau des garderies où les rassemblements ne seraient pas envisageables non plus.

Monsieur l'échevin WILMART ajoute les éléments suivants :

De heer schepen WILMART voegt de volgende elementen toe :

C'est vrai que le problème s'est réellement posé à l'école « Le Tilleul ». Je ne sais pas pourquoi mais, à ma connaissance, à part la première semaine de la rentrée scolaire, dans aucune autre école il n'y a eu de file devant l'établissement. Je pense que maintenant le problème au « Tilleul » est résolu. Comme je l'ai dit tout à l'heure, on a mis en place tout un système avec les « Gardiens de la Paix ». Les parents ont encore été informés. S'ils souhaitent venir déposer les enfants un peu plus tôt, ils peuvent le faire à la garderie. Si on ne prend pas de mesure on risque d'avoir des problèmes liés au problème de santé. On a tout simplement essayé de mettre une politique pour éviter qu'il n'y ait trop de contact entre les personnes et en particulier entre les parents.

H. BENMRAH :

Il y a tout de même des agents de prévention devant les écoles, les « APS », et je pense qu'on pourrait leur demander, en période de pandémie, d'avoir le pouvoir de demander aux parents de ne pas rester devant les écoles.

Monsieur l'échevin WILMART :

Oui, je partage votre avis. Comme je l'ai dit tout à l'heure, j'en ai parlé à Monsieur l'échevin KESTEMONT et un engagement en ce sens a été pris par le service « Prévention ». Il y aura un « Gardien de la Paix » aux sorties et aux entrées de chacune de nos écoles.